



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 juin 1999

Conseillers en exercice : 44

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 Juin 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 Juin 1999

**Annulation et/ou réduction de titres de recettes consécutives à des
erreurs matérielles - Budgets Principal et Annexes**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M.
Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel
GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Geneviève
RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme
Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme
Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE,
M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-
Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert
PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

DELIBERATION D99307

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 1999

Direction du Secrétariat Général

**Annulation et/ou réduction de titres de recettes consécutives à des
erreurs matérielles - Budgets Principal et Annexes**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- procéder, suite à des erreurs matérielles ou des changements de situation, à l'annulation ou à la réduction de titres de recettes référencés en annexe pour un montant de :

560.643,06 F

dont 556.501,99 F sur exercices antérieurs (1)

dont 4.141,07 F sur l'exercice en cours (2)

Budget PRINCIPAL

532.987,13 F

# 1571	912.1345	420.000,00 F
# 04169	923111.6735	399,33 F
# 03619	923111.7062	- 538,99 F
# 02792	928121.673	38.376,92 F
# 03030	92901.673	3.847,86 F
# 04628	92903.673	66.300,00 F
# 04500	92941.673	3.524,03 F

Budget EAU

23.394,82 F

# 00910	67.6718	21.410,46 F
# 00418	70.70111	- 1.414,54 F
# 00425	70.70121	- 29,96 F
# 00433	70.70122	- 500,76 F
# 00457	70.7064	- 39,10 F

Budget ASSAINISSEMENT

4.261,11 F

# 00725	67.6718	2.643,39 F
# 00328	70.7061	- 1.617,72 F

(1) : réduction se traduisant comptablement par une charge

(2) : réduction se traduisant comptablement par une diminution de recettes
(sommes négatives ci-dessus)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)